



## Valeurs mobilières Banque Laurentienne

# RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

### La Banque du Canada réagit à la menace du coronavirus

La Banque du Canada a annoncé dans une [brève déclaration](#) qu'elle abaissait son taux cible du financement à un jour de 50 points de base pour le ramener à 1,25 % mercredi dernier. À l'instar du message envoyé plus tôt cette semaine par l'[OCDE](#), la BdC affirme que « *le virus COVID-19 constitue un choc négatif substantiel pour les perspectives canadiennes et mondiales, et les autorités monétaires et budgétaires réagissent* ». Le Conseil de direction justifie facilement sa décision en invoquant la menace pour la santé publique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, la baisse des prix des produits de base, la détérioration de la confiance des consommateurs et des entreprises et la réévaluation du risque par les marchés financiers.

À notre avis, il était préférable que la BdC emboîte le pas à la Fed qui est intervenu mardi matin avec une réduction d'un demi-point de son taux directeur. Un assouplissement de 25 points de base aurait accru le risque que la BdC prenne du retard, surtout que Jerome Powell devrait réduire le taux des fonds fédéraux de 25 ou 50 points de base à la prochaine réunion prévue le 18 mars, même avant possiblement. Les décisions de la BdC et de la Fed en matière de politique monétaire peuvent différer lors de bouleversements dans des secteurs en particulier. Ce n'est pas le cas cette fois-ci : l'épidémie de covid-19 a des répercussions négatives à l'échelle mondiale.

Les scientifiques et docteurs débattent des caractéristiques du virus, particulièrement du taux d'infection. Donc, la porte est ouverte à d'autres mesures d'assouplissement de la BdC d'ici au 15 avril, prochaine date d'annonce préétablie. Les mesures futures dépendront de la progression du virus, des marchés financiers et de l'économie : « *À mesure que la situation évolue, le Conseil de direction se tient prêt à ajuster de nouveau la politique monétaire au besoin pour soutenir la croissance économique et maintenir l'inflation à la cible* ». L'éventail des possibilités est très vaste. Si le COVID-19 est maîtrisé au cours du prochain mois en Europe et aux États-Unis comme ce semble être le cas en Chine depuis un peu plus d'une semaine, la BdC pourrait réduire son taux directeur de 25 ou 50 points de base encore pour soutenir l'économie. Mais même dans ce scénario « de base », une reprise graduelle de l'économie mondiale ne risque pas de survenir avant le deuxième trimestre de 2020. Par conséquent, nous ne voyons pas comment la BdC pourrait être en mesure de ramener le taux directeur à 1,75 % avant 2021. Au cours du très bref ralentissement économique survenu à la fin de 2001, après les attentats du 11 septembre, la BdC avait été en mesure de réduire son taux de façon cumulative de 200 points de base avant de le relever de 25 points de base sept mois plus tard, en avril 2002. Enfin, dans le cas extrême d'une contagion plus généralisée entraînant des mesures de santé préventives, un resserrement des conditions financières, un effritement plus prononcé de la confiance et ultimement un effondrement de l'économie mondiale, la BdC pourrait devoir abaisser son taux directeur près de zéro. Les taux obligataires au Canada et aux États-Unis pourraient aussi tomber près de zéro comme c'est le cas en Europe et au Japon.

Sébastien Lavoie | Économiste en chef | 514 350-2931 | [lavoies@vmbi.ca](mailto:lavoies@vmbi.ca)

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

